

Rétrospective et bilan des activités du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval 1^{er} septembre 2013 – 31 août 2014

1. La fin de la négociation

La rentrée d'automne 2013 a commencé avec la fin de la négociation et l'adoption en assemblée générale, le 6 septembre, de l'entente de principe survenue au cours de l'été entre le SCCCUL et l'Université Laval. Au cours de l'automne, le comité de négociation s'est rencontré quatre fois (5 septembre, 1^{er}, 9 et 15 octobre) pour parachever la réécriture de la convention et préparer les rencontres prévues avec l'Employeur (6 septembre et 9 octobre) dans le but de s'accorder sur le texte final avant qu'il ne soit signé conjointement avec le Vice-rectorat aux ressources humaines le 25 octobre 2013.

À la suite de cette longue négociation, divers bilans ont été réalisés. D'abord le bilan du comité de négociation, achevé le 16 janvier 2014, puis celui du comité-conseil à la négociation, le 7 février 2014, auquel ont participé les membres de l'ex-comité de négociation, du conseil exécutif ainsi que les agents du comité des relations du travail (CRT). Une journée de réflexion a ensuite été organisée à l'Hôtel Clarion, le 6 mars 2014, entre les membres du syndicat pour partager le contenu de ces bilans, et recueillir les opinions et les analyses des participants afin d'en tirer les enseignements nécessaires à la préparation de la prochaine négociation.

Dans la foulée de la nouvelle convention, le syndicat a organisé trois rencontres de formation (2 février, 4 et 24 mars 2014) pour instruire les chargés de cours sur les changements survenus dans notre convention collective. Deux de ces rencontres ont été transmises via Elluminate, ce qui a permis à plusieurs chargées et chargés de cours de les suivre à distance.

Plusieurs problèmes ont été résolus grâce à la nouvelle convention, mais force est de constater que des problèmes d'interprétation subsistent, dont celui du nombre d'heures d'enseignement correspondant à chaque cours, que l'Employeur considère comme faisant partie de son droit de gérance, et celui du nombre de cours qu'il faut avoir donnés annuellement pour que le chargé de cours à forfait soit considéré comme employé à temps plein. Pour l'Employeur, une année à temps plein correspond à dix (10) cours de quarante-cinq (45) heures. Il faudra certainement revenir sur ces questions lors de la prochaine négociation si nous n'avons pas pu trouver un accord d'ici là.

2. Gestion interne

La secrétaire générale a convoqué trente-neuf (39) réunions du conseil exécutif, quatre (4) réunions régulières du conseil syndical et cinq (5) réunions régulières ou spéciales de l'assemblée générale. Les membres du conseil exécutif ont vu à l'exécution et au suivi des décisions prises dans ces instances. Les procès-verbaux des assemblées générales sont accessibles sur le site internet du Syndicat. Y sont colligées les propositions relatives au plan d'action et aux prévisions budgétaires pour l'année 2013-2014 (13 décembre 2013), les postes en élection au Conseil exécutif et aux différents comités ainsi que la proposition pour la politique de pointage des délégués syndicaux (25 avril 2014), des précisions sur le statut d'emploi des chargés de cours de l'Université Laval (14 mai 2014).

La secrétaire générale et le trésorier ont représenté le SCCCUL lors de la négociation de la convention collective avec le Syndicat des travailleurs et travailleuses (STT-CSN) auquel sont affiliées les employées de bureau du Syndicat. Les trois rencontres qui ont été nécessaires ont eu lieu les 1^{er}, 22 avril et le 7 mai 2014. Une entente de principe, survenue le 7 mai 2014, a été adoptée au conseil syndical du 29 août 2014.

La secrétaire générale, un agent des relations de travail et un membre de l'ex-comité de négociation ont travaillé à la mise à jour des Statuts et règlements du Syndicat afin d'en arrimer le texte à celui de la nouvelle convention collective. Ils se sont rencontrés à plusieurs reprises pour réaliser cette mise à jour (9 janvier et 31 janvier, 14 mars et 21 mars, 2 et 8 mai 2014). Une partie du travail de réécriture a été présentée et adoptée au cours des réunions du conseil syndical du (21 novembre 2013, 4 avril et 29 août 2014) et de l'assemblée générale du 13 décembre 2013.

Le trésorier a fait le suivi de la gestion financière du Syndicat. Il a préparé les rapports pour les différents paliers de gouvernement ainsi que pour la STT-CSN, la FNEEQ et le CCQCA. Il a préparé les livres comptables pour la production des États financiers et a rencontré la firme de vérificateur externe pour l'audit de l'année financière 2012-2013. La rencontre avec le vérificateur externe a eu lieu le 15 octobre 2013 en vue de la compilation des états financiers. Une rencontre du trésorier avec les membres du comité de surveillance des finances a eu lieu le 16 octobre 2013 en vue de la préparation et de la rédaction du rapport annuel, qui a été présenté en assemblée générale le 29 novembre 2013. Par ailleurs, le trésorier a finalisé, avec le comité de surveillance des finances, la mise à jour du Guide de gestion interne du Syndicat. Le trésorier a procédé aussi à la mise à jour de la politique de pointage pour activités syndicales, rendue nécessaire à la suite de la signature de la convention collective. La politique de pointage a été adoptée lors de l'assemblée générale statutaire du 25 avril 2014.

Le trésorier a établi le budget annuel du SCCCUL pour l'année financière 2013-2014. Dans ce budget sont allouées les sommes nécessaires aux différentes activités syndicales. Ce document traduit en termes financiers le programme des activités à venir. Le budget a été adopté lors de l'assemblée générale du 14 décembre 2013.

La masse salariale de l'ensemble des chargées de cours pour 2013-2014 a augmenté d'environ 10 % pour s'établir à plus de 36 000 000 \$. Cette hausse s'explique par la rétroactivité salariale versée à l'automne 2013 à la suite de la signature de la nouvelle convention collective. Si l'on exclut cette rétroactivité du calcul, la hausse de la masse salariale est évaluée environ de 5 %.

Conséquemment à la mise en place par l'Université Laval du système de gestion PeopleSoft, et des problèmes qui s'ensuivirent, le Syndicat a procédé cette année à l'implantation d'une nouvelle banque de données sur Access. Celle-ci est dorénavant en lien avec les listes qui nous sont soumises par le Vice-rectorat aux ressources humaines (VRRH). Elle permet de consulter, entre autres, les informations nominatives des chargées et chargés de cours, les attributions de cours ainsi que le versement des cotisations syndicales.

Une nouvelle liste, 6.05, plus conviviale, nous a été envoyée par le VRRH pour l'année 2012-2013 et pour l'année 2011-2012. Les informations disponibles y sont plus nombreuses, mais exigent un travail de mise en forme plus complexe.

3. Relations du travail

Le président et la vice-présidente aux relations de travail ont participé à des rencontres avec le VRRH au sujet du comité d'assurances (13 février 2014), du statut de « double emploi avec dérogation » (1^{er} mai 2014) et sur des questions concernant la Faculté de médecine dentaire (19 juin 2014).

Deux assemblées d'unité ont été organisées au printemps 2014 (Langues, linguistique et traduction le 20 mai, Études sur l'enseignement et l'apprentissage le 3 juin). Ces rencontres portaient sur les conditions de travail dans ces unités. Le vice-président à la vie syndicale et la vice-présidente aux communications ont assisté à une rencontre avec les superviseurs de stage au secondaire, qui s'est tenue le 3 juin 2014. Cette rencontre avait pour but de prendre connaissance de certains problèmes vécus par les superviseurs dans leur travail.

Il faut se rendre à l'évidence que les relations de travail à l'Université Laval sont de plus en plus judiciairisées et que, malgré toute notre bonne volonté pour développer des relations de travail harmonieuses, nous sommes loin d'y être arrivés. Par exemple, la vice-présidente aux relations du travail a dû assister à trois journées d'arbitrage pour une cause à l'École de design, cause qui est présentement en révision judiciaire. Elle est allée en cour supérieure pour un autre cas de révision judiciaire visant l'École de design. Elle a piloté de plus un dossier de requête en 39 visant à intégrer un certain nombre de « personnes-ressources » qui enseignent à l'Université dans notre certificat d'accréditation, ce qui a nécessité trois rencontres avec les autres syndicats de la communauté universitaire lavalloise, deux journées à la Commission du travail et plusieurs rencontres avec le conseiller juridique attitré au dossier.

Les agents de relations du travail, en plus d'accueillir les chargés de cours et d'effectuer les nombreuses vérifications d'usage pour assurer le respect de la convention, ont participé à la plupart des activités et rencontres énumérées ci-dessus. Ils sont les piliers des relations du travail au SCCCUL.

Le président, la vice-présidente aux relations du travail et la vice-présidente aux communications ont collaboré à l'élaboration d'un questionnaire réalisé pour mener une enquête sur les chargés d'enseignement. Cette enquête de terrain a été confiée à Janika Tardif, une étudiante en Relations industrielles, engagée comme stagiaire du début de mai à la mi-juillet 2014. Cette enquête avait pour but d'obtenir des informations à jour sur les conditions de travail des chargés d'enseignement.

4. Relations intersyndicales à l'interne

Des membres du conseil exécutif du SCCCUL ont rencontré, dans un but de compréhension mutuelle, des membres des conseils exécutifs du SA²RE, de la CADEUL, de l'AELIES, de l'APAPUL, du SPUL, du SPPRUL et du SEUL. On peut citer, par exemple, la rencontre à laquelle ont participé la vice-présidente aux relations de travail et le vice-président aux relations intersyndicales avec les responsables de formation pratique (RFP) (9 octobre 2013), celles avec le SA²RE et l'AELIES sur les cours à distance (19 décembre 2013 et **autre date : Vincent**), celle avec le SPUL sur divers dossiers que nous avons en commun (3 avril 2014) et celle avec le SA²RE portant sur la clause de réserve (19 mai 2014).

La *Table intersyndicale de l'Université Laval* s'est réunie au cours de l'année pour discuter des relations du travail à l'Université Laval. Deux rencontres ont été organisées par le vice-président aux relations intersyndicales (17 et 24 mars 2014), où la plupart des groupes syndiqués étaient présents. La question de la santé psychologique et de l'épuisement professionnel a été abordée avec un vif intérêt lors de ces rencontres. Un réseau intersyndical a été créé pour poursuivre une réflexion à ce sujet afin d'offrir de nouvelles pistes d'intervention.

Lors de la *Table intersyndicale* du 24 mars 2014, l'envoi d'une lettre collective en soutien aux employés du service alimentaire du pavillon Alphonse-Desjardins a été discuté, puis la lettre envoyée à l'Université Laval et à la CADEUL. À la suite de cette lettre, des représentants syndicaux ont rencontré la CADEUL (18 avril 2014) à propos du congédiement de ces employés, occasionné par la reprise des services alimentaires du pavillon Desjardins par la CADEUL.

L'année 2013 s'est terminée sur plusieurs négociations ardues du côté des syndicats du campus, tels le SCCCUL, le SPUL et le SPPRUL. Le SEUL n'a, de son côté, conclu une entente sur le régime de retraite et signé une nouvelle convention qu'en avril 2014. Le SA²RE se prépare, quant à lui, à une nouvelle ronde de négociation.

Le président du SCCCUL a piloté le dossier concernant l'admission des chargés de cours retraités à l'Association des retraités de l'Université Laval (ARUL). Il a rencontré à cet effet le président de l'ARUL (18 octobre 2013) en vue d'étudier la possibilité d'une modification des statuts et règlements de cette association. Cette modification a été acceptée lors de la réunion extraordinaire de l'assemblée générale de l'ARUL (21 mai 2014), ce qui permet désormais à nos retraités d'être admis dans cette association au même titre que les autres membres bénéficiant d'un régime de retraite à prestations déterminées.

5. Relations intersyndicales à l'externe

Le président, le vice-président aux relations intersyndicales et la vice-présidente aux relations du travail ont collaboré avec les instances de la FNEEQ, plus précisément en participant aux réunions du Regroupement université, à celles du conseil fédéral de l'automne et du printemps, et à celles du Bureau fédéral. Les discussions lors des réunions du Regroupement université nous permettent de discuter sur des objectifs communs et sur le déroulement des négociations en cours ou à venir dans les autres universités et de renforcer ainsi les liens de solidarité entre les syndicats affiliés à la FNEEQ.

Outre la participation aux instances officielles, le président et le vice-président aux relations intersyndicales ont participé aux rencontres du comité de réflexion mis sur pied pour préparer le Forum des enseignants universitaires contractuels prévu en novembre 2014 (réunions des 18 novembre et 6 décembre 2013, 27 janvier 2014.). Ils ont collaboré à la rédaction d'un numéro spécial du *Carnet universitaire* annonçant l'événement. La secrétaire générale a pris part également à l'organisation du Forum en participant aux conférences téléphoniques du comité technique.

Les membres de l'exécutif ont assisté aux assemblées générales du Conseil Central de Québec Chaudière-Appalaches (CCQCA). La secrétaire générale poursuit par ailleurs son mandat de représentante à la vie régionale au Conseil central. Le conseil exécutif a aussi assisté au congrès de la CSN qui s'est tenu à Québec du 26 au 30 mai 2014.

Sur un autre plan, le président a rédigé un mémoire au nom du SCCCUL qu'il a présenté à la Commission nationale d'examen sur l'assurance-emploi (audition du 10 octobre 2013), codirigée par monsieur Gilles Duceppe et madame Rita Dionne-Marsolais.

6. Représentation et visibilité

Le SCCCUL travaille constamment à une meilleure représentation des chargés de cours et à accroître sa visibilité sur le campus. Dans cette optique, les membres de l'exécutif ont participé à différentes activités organisées sur le campus.

Le président fut présent à des cérémonies protocolaires comme la remise des Prix d'excellence en enseignement de l'Université Laval (11 novembre 2013), la Journée institutionnelle d'appui à la réussite (29 novembre 2013), la cérémonie en l'honneur des retraités de l'Université Laval, lors de laquelle plusieurs chargés de cours étaient honorés (28 mai 2014), la collation des grades (14 juin 2014), et à la soirée qui s'ensuivit.

Le SCCCUL a organisé un événement dans le cadre de la *Journée nationale des chargés de cours* (22 novembre 2013). Une série de neuf conférences prononcées par des chargés de cours ont été offertes à la communauté universitaire à l'Atrium Jean-Guy-Paquet du pavillon Alphonse-Desjardins. Cette journée de conférences est organisée dans le but d'augmenter la visibilité des chargés sur le campus et de faire mieux connaître leur expertise par la communauté universitaire. En soirée, le SCCCUL a inauguré sa *Mosaïque des passions*, un dyptique composé d'une série de portraits de chargées et chargés de cours et d'un ensemble de commentaires d'étudiants extrait des appréciations de cours. Ce montage photographique et typographique est maintenant accroché au mur faisant face à l'entrée du bureau du SCCCUL.

La *Mosaïque des passions* a été conçue et réalisée par Louise Néron, chargée de cours en arts visuels et secrétaire générale, assistée de la vice-présidente aux communications et du vice-président aux relations intersyndicales.

Le président a participé, comme membre du comité-conseil mis sur pied par Thierry Belleguic, adjoint spécial à la culture du recteur, au processus d'élaboration d'un Agenda 21 pour l'Université Laval. Dans la foulée de cette réflexion sur la culture, des membres du Conseil exécutif ainsi que des chargés de cours ont assisté aux rencontres intitulées « Dialogues sur la culture » (21 janvier, 17 février, 22 avril et 4 juin 2014), ainsi qu'au « Forum sur la culture » (17 juin 2014).

Le SCCCUL a collaboré, avec le SA²RE, à l'organisation de la *Journée des travailleuses et des travailleurs* (1^{er} mai 2014), au cours de laquelle monsieur Jean-Noël Grenier, professeur au Département de relations industrielles, a présenté au Café Fou AÉLIES une conférence sur l'état actuel du syndicalisme. Plusieurs chargés de cours ainsi que des étudiants ont assisté à cette conférence.

Les 4, 5 et 6 août 2014, le président et la secrétaire générale ont participé au XI^e congrès bi-annuel de la COCAL (Coalition of Contingent Academic Labor) à New York, qui réunissait de nombreux enseignants universitaires contractuels du Canada, des États-Unis et du Mexique, dans le but de discuter des conditions de travail respectives de chaque groupe. Ils ont également participé à la première édition du *Forum social des peuples* qui s'est tenu du 21 au 24 août 2014 à Ottawa. Le but de ce Forum était de réunir les forces progressistes au Canada dans le but de

discuter de changements souhaitables au sein de la société canadienne. Cet événement était organisé, entre autres, par la CSN.

Le président et la vice-présidente aux communications ont rencontré le 8 juillet 2014 madame Sophie d'Amours, vice-doyenne à la recherche et à la création, pour lui présenter un dossier sur la recherche effectuée par des chargés de cours. Ce dossier était basé sur les résultats d'un sondage portant sur les activités de recherche des chargés de cours de l'Université Laval, effectué en juin 2014.

7. Information et communications

Au chapitre des communications, deux communiqués de presse ont été publiés les 9 septembre et 29 octobre 2013, le premier à la suite de l'entente de principe survenue en juillet 2013 et le second, après la signature de la convention collective, le 25 octobre 2013. Ces communiqués ont été diffusés au plan national via le service des communications de la FNEEQ.

Au cours de l'année 2013-2014, la vice-présidente aux communications a supervisé la publication de l'Info SCCCUL, notre bulletin syndical, dans lequel de nouvelles rubriques sont apparues dans le but de mieux couvrir les divers champs d'intérêts du Syndicat et de nos membres. Son format a été mis à jour en janvier 2014 (format « Infolettre »). Des images peuvent maintenant être ajoutées au texte, ce qui en fait une publication plus riche au plan visuel. Un nouvel en-tête a été réalisé par le graphiste contractuel du syndicat. Par ailleurs, il est possible maintenant de faire une analyse du lectorat de l'Info SCCCUL grâce à l'application Google Analytics, qui permet de recueillir des informations sur les articles consultés, le nombre de lecteurs, etc.

Site internet : un comité a été mis en place dans le but de poursuivre les améliorations à apporter à notre site internet afin d'y intégrer de nouveaux contenus, de rendre sa consultation plus conviviale, d'éliminer les doublons, etc. La transformation du site s'échelonna sur l'année 2014-2015.

Parmi les tâches récurrentes de la vice-présidente aux communications se trouve la revue de presse quotidienne, qui alimente la réflexion du président et d'autres membres de l'équipe et qui assure une présence sur la page Facebook du SCCCUL.

En plus de la correspondance régulière du Syndicat, la vice-présidente aux communications a collaboré avec d'autres membres du conseil exécutif à l'élaboration de trois sondages destinés aux chargées et chargés de cours. Le premier concernait la Charte de la laïcité (novembre 2013), élaboré dans le contexte du projet de loi 60 du gouvernement péquiste; le second portait sur les disponibilités des chargés de cours aux assemblées générales et au conseil syndical, en prévision du calendrier à établir; (janvier 2014). Le troisième avait pour objet les activités de recherche des chargés de cours (juin 2014). La même équipe a aussi conçu le questionnaire de l'enquête sur les chargés d'enseignement, confiée à Janika Tardif.

8. Mobilisation

Dans le cadre des activités de la vie syndicale du SCCCUL, la session d'automne 2013 a débuté par la tenue du kiosque syndical à la rentrée UL du 4 au 5 septembre au pavillon Alphonse-

Desjardins. L'un des buts de cette activité de la rentrée est de promouvoir la visibilité des chargés de cours sur le campus et de nous faire mieux connaître des étudiants (anciens et nouveaux) en facilitant des échanges conviviaux avec ces derniers et les autres membres de la communauté universitaire. Cette activité offre de plus l'occasion aux chargés de cours qui le désirent de s'impliquer pour quelques heures dans la vie de leur syndicat, tout en offrant des pommes (notre symbole lors de la rentrée UL) à tous ceux et celles qui s'arrêtent au kiosque. Depuis plusieurs années, nous proposons deux tirages : l'un pour les étudiants, qui prend la forme d'une bourse de persévérance et auquel peut participer tout étudiant inscrit à temps plein à la session d'hiver. Cette bourse couvre les frais d'inscription du gagnant ou de la gagnante jusqu'à concurrence de 1 500 \$. Le second tirage s'adresse aux chargées et chargés de cours et consiste en un laissez-passer du RTC valide pour une période de quatre mois. Si le premier tirage se fait dans l'esprit de soutenir financièrement un étudiant pendant ses études, le second est un appui au concept de développement durable, notamment par la promotion du transport en commun.

Le 2 octobre 2013, nous avons pu exprimer notre reconnaissance à Aline Pageau Lauzière pour l'excellence de sa contribution au syndicat en tant qu'agente des relations du travail. Plusieurs chargées et chargés de cours ont ainsi assisté à une fête organisée en son honneur à l'occasion de son départ à la retraite.

Le 29 octobre 2013, nous avons reçu à l'heure du dîner quelques-uns des nouveaux chargés de cours de l'automne afin qu'ils se familiarisent avec les activités du syndicat et qu'ils fassent connaissance avec les membres du conseil exécutif et les agents des relations du travail.

La fin de l'année 2013 fut soulignée par une fête de Noël qui fut animée par des leçons de danse swing. Ces rencontres conviviales sont organisées dans le but de favoriser et de développer les contacts entre les chargés de cours et avec l'équipe du syndicat.

La session d'hiver 2014 a débuté, au plan de la vie syndicale, avec une seconde activité de la Rentrée UL où le SCCCUL a tenu son kiosque pour y accueillir les étudiants et des membres de la communauté universitaire. Les activités se sont poursuivies en février par la tenue d'une réunion du comité d'information et de mobilisation pour discuter de mobilisation et de la tenue d'une journée-bilan de la dernière négociation, prévue le 6 mars 2014. La réflexion sur la mobilisation s'est enrichie d'une formation organisée par la FNEEQ en avril 2014, à laquelle ont participé le président, le vice-président à la vie syndicale et à la mobilisation et la vice-présidente aux communications. Cette formation a été l'occasion de discuter de négociation et de mobilisation avec plusieurs membres d'autres syndicats universitaires représentant les chargés de cours et d'échanger avec des formateurs sur l'épineuse question de la mobilisation, cruciale pour la vie de tout syndicat.

Lors des deux assemblées d'unités organisées en Langues, linguistique et traduction (20 mai 2014) et en Études sur l'enseignement et l'apprentissage (3 juin 2014), deux nouvelles déléguées syndicales ont été élues.

En lien avec les conditions de travail des chargés de cours à l'Université Laval, le vice-président à la vie syndicale a entrepris l'élaboration d'un répertoire de photographies des locaux des chargés de cours sur le campus. Une fois complété, ce répertoire pourra servir à mieux localiser les membres du Syndicat dans leurs pavillons respectifs.

Enfin, à la suite d'une décision du conseil exécutif, un comité de soutien à l'entraide sera instauré en collaboration avec le Conseil central de Québec Chaudière-Appalaches (CCQCA). Ce comité sera supervisé par une agente de relations de travail du SCCCUL.

Rédigé par :

Louise Néron, secrétaire générale,
Anne Beauchemin, v.-p. aux communications,
Septembre 2014
